

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze du mois de novembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, maire.

Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1^{ère} adjointe, François LUCENA, 2^e adjoint, Michel FERRET, 4^e adjoint, Jérôme GARCIA, 6^e adjoint, Martine MARECHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Brigitte BURSON-BRYER, Christelle FEBVRE, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Uvaldo POLVOREDA, Marie ARGENCE, Robert CLERON

Absents excusés

Annie VEAUTE a donné procuration à François LUCENA
Pascale CONTE-DUMAS a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Ghislaine DELPRAT a donné procuration à Marielle GARONZI
Charlotte TOUSSAINT-JOUYS, Rémi DERON-LOUP, Martine FREEMAN, Mathilde LONGUEVILLE

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

1. Admission en non-valeur – budget principal	Adoptée à l'unanimité
2. Création de postes et modification du tableau des effectifs titulaires	Adoptée à l'unanimité
3. Création de postes et modification du tableau des effectifs non-titulaires	Adoptée à l'unanimité
4. Réhabilitation des vestiaires du terrain d'honneur au stade municipal – avenants n° 2 aux lots n° 1 et 5 des marchés de travaux	Adoptée à l'unanimité
5. Délégation du conseil municipal au maire pour la signature du marché d'assurance « risques automobiles »	Adoptée à l'unanimité
6. Cession d'une emprise à madame ORTUNO-BOUTONNET et messieurs ORTUNO, 20 rue du Pont du Sor à Vauré – Régularisation foncière	Adoptée à l'unanimité
7. Rapport d'activités de la communauté de communes Aux sources du Canal du Midi – année 2023	Le conseil municipal a pris acte
8. Rapport annuel du délégataire de service public de la fourrière automobile – exercice 2023	Le conseil municipal a pris acte

9. Motion de soutien à l'association des maires de France (AMF) concernant les déclarations relatives à l'endettement public	Adoptée par : <ul style="list-style-type: none">- 23 voix POUR,- 2 ABSTENTIONS (Thierry Clavel et Robert Cléron)
--	---